

Personnes prises en charge pour autres cancers actifs en 2018

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début au cours des années n à n-1, et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour autres cancers au cours des années n à n-1 (diagnostic principal ou relié), et hommes atteints de cancers du sein. Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante). Toutefois, les personnes identifiées comme ayant un autre cancer dans le PMSI-MCO au cours des années n à n-1, et repérées uniquement par une hospitalisation pour « examen de contrôle après traitement d'une tumeur maligne » (Z08 en diagnostic principal ou relié), ont été reclassées dans le groupe surveillance si elles n'ont pas eu au cours des années n à n-1 de séance de radiothérapie (Z51.0) et/ou de chimiothérapie (Z51.1). Un traitement par thérapie ciblée (spécifique des cellules cancéreuses) ou un séjour pour métastase au cours des années n à n-1 conduit à reclasser le patient dans le groupe de cancer actif. En présence d'un autre cancer et de séjours pour métastases, certains séjours dont le codage indique un cancer primitif du foie, de l'os et du cerveau ont été considérés comme liés à une métastase hépatique, osseuse ou cérébrale de l'autre cancer.
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 689 100 personnes prises en charge pour autres cancers actifs, dont 48% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 67 ans et 70 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 36%, dont 47% sont des femmes. Dans l'ensemble, 68% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec ces cancers. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 11,9‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 12,3‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 3,68‰ sont prises en charge pour autres cancers actifs, contre 4,24‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 5,06‰ contre 4,31‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	3 200	10 200	41 700	65 800	107 600	130 900	359 500
Taux brut	0,58‰	1,55‰	6,07‰	20,45‰	39,47‰	66,85‰	13,39‰
Femmes							
Effectif	2 600	16 800	56 400	56 300	81 500	116 000	329 600
Taux brut	0,5‰	2,26‰	7,07‰	14,59‰	24,38‰	35,97‰	10,6‰
Total							
Effectif	5 800	27 100	98 100	122 100	189 200	246 900	689 100
Taux brut	0,54‰	1,93‰	6,61‰	17,26‰	31,16‰	47,63‰	11,9‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	44 600	13,76‰	14,07‰	39 500	10,65‰	11,01‰	84 000	12,10‰	12,45‰
Bourgogne-Franche-Comté	16 100	14,73‰	13,63‰	14 400	11,29‰	10,65‰	30 500	12,88‰	12,02‰
Bretagne	18 900	14,99‰	15,04‰	17 100	11,59‰	11,41‰	36 000	13,15‰	12,99‰
Centre-Val de Loire	14 000	13,88‰	13,03‰	12 100	10,26‰	9,90‰	26 200	11,93‰	11,36‰
Corse	2 300	19,84‰	16,98‰	2 000	14,93‰	13,61‰	4 300	17,20‰	15,25‰
Grand Est	28 300	13,13‰	12,95‰	26 500	10,65‰	10,61‰	54 800	11,81‰	11,70‰
Guadeloupe	1 200	7,86‰	7,51‰	1 400	6,98‰	7,13‰	2 600	7,36‰	7,31‰
Guyane	400	4,45‰	7,53‰	400	3,68‰	6,35‰	700	4,03‰	6,99‰
Hauts-de-France	30 800	12,29‰	14,08‰	26 700	9,44‰	10,39‰	57 500	10,78‰	12,03‰
Ile-de-France	57 900	11,26‰	13,27‰	56 000	9,49‰	11,20‰	113 900	10,31‰	12,19‰
Martinique	1 100	7,75‰	6,80‰	1 500	7,80‰	7,46‰	2 600	7,78‰	7,20‰
Mayotte	100	2,14‰	3,51‰	200	2,65‰	4,38‰	300	2,42‰	4,02‰
Normandie	18 600	13,96‰	14,03‰	17 100	11,09‰	11,08‰	35 700	12,43‰	12,40‰
Nouvelle Aquitaine	33 300	14,87‰	13,71‰	30 300	11,39‰	10,68‰	63 700	12,98‰	12,06‰
Occitanie	32 400	14,16‰	13,58‰	30 400	11,38‰	11,14‰	62 800	12,66‰	12,28‰
Pays de la Loire	22 200	14,77‰	15,46‰	19 300	11,24‰	11,63‰	41 500	12,89‰	13,37‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33 800	16,46‰	14,89‰	31 400	12,88‰	12,12‰	65 200	14,52‰	13,42‰
Réunion	2 500	6,26‰	8,60‰	2 700	5,80‰	7,81‰	5 200	6,01‰	8,21‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
 des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par classe d'âge en 2018**

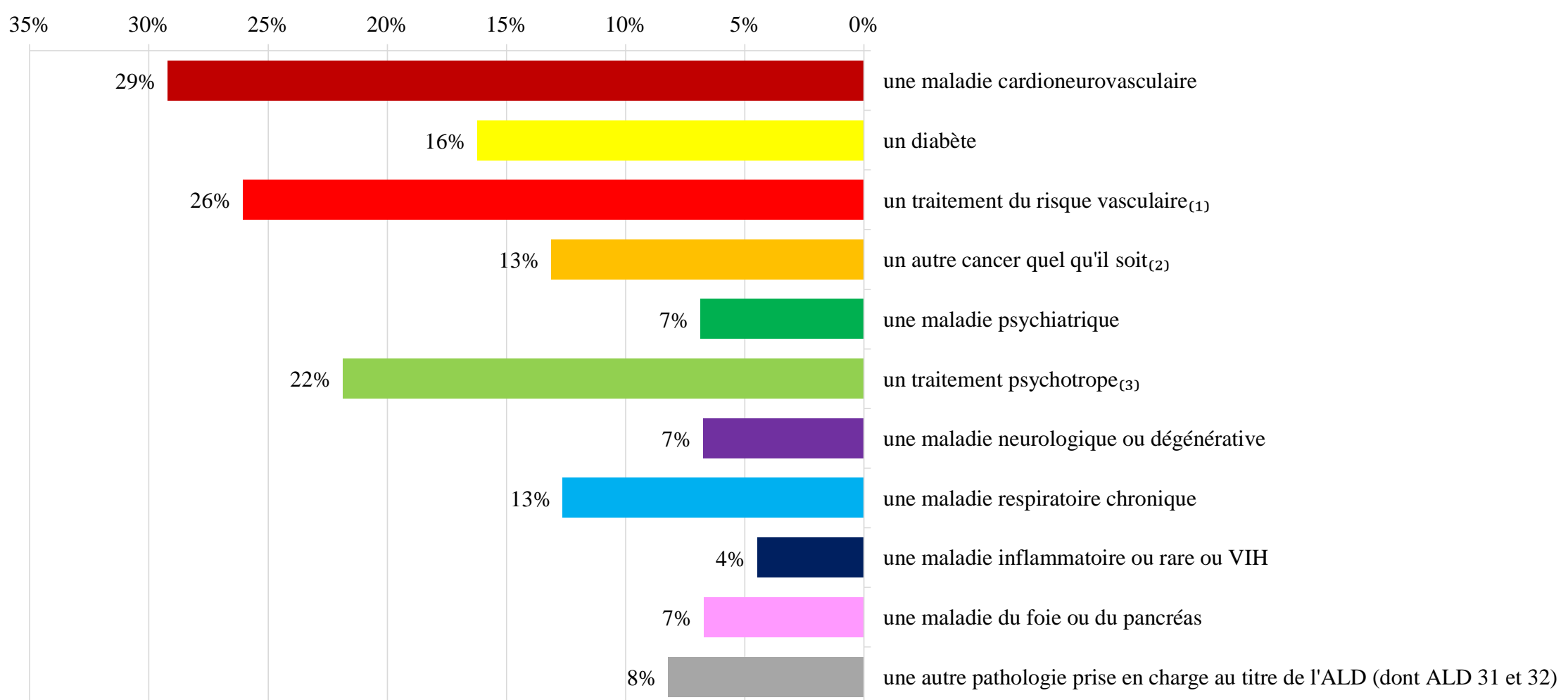
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	200	600	5 800	12 200	20 300	39 000	78 100
Effectif total	5 300	24 300	89 800	109 500	164 400	214 700	608 000
Taux brut	3,69%	2,50%	6,41%	11,18%	12,36%	18,15%	12,84%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour autres cancers actifs décédées en 2018 sont respectivement de 73 ans et de 74 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour autres cancers actifs,
 pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽²⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽³⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 9 202 millions d'euros (5,5%) sont attribués à la prise en charge pour autres cancers actifs :

- 3 326 millions d'euros pour les soins de ville (36%)
- 5 545 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (60%)
- 332 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (4%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 11 270 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2012 et 2018

a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour autres cancers actifs est de 3,47%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est de 0,19 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,18 point.

b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux autres cancers actifs est de 4,42%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 1,27%.